



Décharge sortie du bal du 10/11/25

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE DE NEUILLY-EN-THELLE
« LES ENFANTS D'ABORD »

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

☐ Je soussigné(e)..... autorise mon enfant à sortir seul du bal organisé par l'APE « les enfants d'abord ». En quittant la salle à 20h30, il ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

☐ Je soussigné(e)..... autorise mon enfant à sortir du bal organisé par l'APE « les enfants d'abord » accompagné(e) de Mme/M..... En quittant la salle à 20h30 il ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

Téléphone du représentant légal :

Fait à , le

Signature :

**ATTENTION ! CETTE DÉCHARGE SERA À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT
À LA SORTIE DU BAL. SANS CE DOCUMENT LE REPRÉSENTANT LÉGAL
SERA DANS L'OBLIGATION DE VENIR RÉCUPÉRER SON ENFANT AU
COLLÈGE ET DE RESPECTER LES RÉGLES DE SÉCURITÉ FIXÉES PAR
L'ASSOCIATION (UN ÉMARGEMENT ATTESTANT QUE L'ENFANT EST BIEN
REPARTI DU COLLÈGE POURRA ÊTRE DEMANDÉ).**